



LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni le

LUNDI 1er JUILLET 2024 à 19 H 30

**Salle du Conseil, Mairie de Samoëns
(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

**Le public était autorisé à assister à la séance du 1er juillet 2024
et les débats ont été retransmis en direct de manière électronique.**

1. DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

(Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibération n° 2020-02-05 portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire)

2. DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DURABLE

Délibération n° 2024-00070 :

COMMUNE DE SAMOËNS / ENEDIS :
Convention de servitudes – Les Drugères.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2024-00071 :

COMMUNE DE SAMOËNS / LA FONCIERE 74 :
Cession au groupement d'intérêt public « La Foncière de Haute-Savoie » de la parcelle cadastrée section G n°2296 en vue de la réalisation d'un programme d'accession sociale dans le cadre d'un bail réel solidaire.

APPROUVEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

3. PERSONNEL

Délibération n° 2024-00072 :

COMMUNE DE SAMOËNS :
Définition du temps de travail - Mise en application d'une charte.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2024-00073 :

COMMUNE DE SAMOËNS :
Utilisation des véhicules communaux.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2024-00074 :

COMMUNE DE SAMOËNS :
Création des postes non permanents pour la rentrée scolaire 2024 - 2025.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

4. EDUCATION, SPORT, LOISIRS

Délibération n° 2024-00075 :

COMMUNE DE SAMOËNS / CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE SAVOIE / COLLEGE ANDRE CORBET :
Convention de délégation du service public départemental de la restauration scolaire des collégiens de Samoëns.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2024-00076 :

COMMUNE DE SAMOËNS / CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) :
Signature d'une convention de mission d'accompagnement du maitre d'ouvrage.

APPROUVEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

5. AFFAIRES FINANCIERES

Délibération n° 2024-00077 :

COMMUNE DE SAMOËNS :
Décision modificative n°1 - budget activités touristiques - exercice 2024.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

Délibération n° 2024-00078 :

COMMUNE DE SAMOËNS / ASSOCIATION DE LA CABANE DU COL DE COU (A3C) :
Appel de fonds travaux.

APPROUVEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES.

**Le Maire,
Jean-Charles MOGENET**

